



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ (CSS) - CONCOURS SUR TITRE

Publié le 2026/02/12

Réf. C2402

17.5h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité
- Acquérir la méthodologie d'élaboration du dossier de candidature et acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises
- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie, adopter la bonne posture et mobiliser ses connaissances
- Préparer le concours de CSS adaptée à vos attentes et besoins spécifiques :
 - Accompagnement sur mesure en 100% distanciel pour l'élaboration du dossier de candidature
 - Démarrage de la session : 3 mois avant la date de parution de l'avis d'ouverture du concours

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : arrêté du 25 juin 2013

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée, composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **AU PROGRAMME**

- Accompagnement sur mesure pour la préparation du dossier de candidature (Curriculum Vitae, fiches techniques, projet professionnel)
- Démarrage de l'accompagnement possible sans attendre la publication de l'avis de concours et de vacance d'emplois
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements à l'épreuve orale

► **MATIERES PREPAREES**

- Dossier de candidature
- Entretien avec le jury

► **LES TEXTES DE REFERENCE**

- Décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la FPH
- Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de CSSP

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (CSS)**

- Accompagnement sur mesure
- Formation 100 % distanciel - 17,5 heures
- La préparation au concours CSS débute 3 mois minimum avant la date de parution de l'avis d'ouverture du concours.

► **TARIF FORMULE**

Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé
Réf. C2402 - 2 100€ nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANTE.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, Directrice des soins honoraire, Co-coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés

SESSION.S

A la carte .

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Coaching individuel

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire).....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

Profil du candidat

☐ Interne ☐ Externe

Branche choisie

☐ Gestion administrative générale

☐ Gestion économique, finances et logistique



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ **Préparation au concours Cadre supérieur de Santé**

Épreuves écrites et orales

- Réf. C2402

2 100 €

* Toute formation commencée est due dans son intégralité

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.